



Première Conférence donnée par *:
Le Président Habib Bourguiba
(12 Octobre 1973)

Les orateurs qui m'ont précédé ont exprimé leur fierté de me voir participer personnellement aux activités de l'Institut de Presse et de donner des cours consacrés à l'histoire du Mouvement National Tunisien. Je peux vous assurer que moi aussi, je suis fier et heureux de présider cette réunion et de voir de mes propres yeux cette grande réalisation, cette Université qui, sans le combat que nous avons mené pendant un demi-siècle, n'aurait jamais existé.

Sans cette lutte de longue haleine, la Tunisie elle – même aurait été rayée de la carte du monde et aurait été annexée au territoire français. L'Islam aurait eu le même destin, le christianisme aurait reflué et notre pays aurait retrouvé la religion qui était pratiquée sous l'empire byzantin lorsque la Tunisie en faisait partie intégrante.

Les personnes de ma génération se souviennent du Congrès Eucharistique et ont gardé en mémoire l'image des jeunesses chrétiennes qui défilaient à Tunis arborant des étendards qui portaient cette inscription: <Neuvième croisade >. Celle-ci avait eu pour théâtre le territoire tunisien en 1270 sous le règne de Mostanser El Hafsi. Saint Louis, roi de France, qui commandait cette croisade, devait mourir du choléra sous les murs de Carthage. Pour préparer cet échec, la tenue du congrès eucharistique en Tunisie devait marquer la <neuvième croisade>.

Ces vérités sont ignorées des jeunes. Mais ils doivent les connaître pour imaginer le destin fatal qui attendait ce peuple. Quoi qu'il en soit, me voici devant vous dans cet amphithéâtre pour présider l'ouverture de l'année universitaire d'une façon générale et inaugurer le premier cours à l'<Institut de Presse> d'une façon plus particulière. Comme je me suis engagé à le faire, je dois fournir aux historiens, à cette occasion, des informations de première main, des détails sur les événements sur leurs tenants et aboutissants. Ces renseignements, bien entendu, n'existent sur aucun document écrit, et on ne saurait mieux les puiser qu'à la source, auprès de l'homme qui a forgé l'Histoire, qui a mis en œuvre une stratégie nouvelle.

Celle –ci a permis au peuple tunisien de combattre avec ses seuls moyens, sans l'aide de quiconque, et de remporter la plus éclatante des victoires, qui devait donner le signal du soulèvement algérien. Trois mois, en effet, après le discours de Carthage de

* devant les étudiants de l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information sur l'histoire du Mouvement National.



www.bourguiba.com

Mendès France qui consacrait un retournement complet de la politique française, l'Algérie déclenchait la révolution le 1^{er} novembre 1954.

LIBERER LE PAYS OU MOURIR

La Tunisie a donc le mérite d'avoir pris l'initiative de la lutte de libération et ouvert ainsi la voie de l'indépendance non seulement à l'Algérie et à l'Afrique du Nord mais à tous les peuples du continent noir. Ces derniers ont même accédé à la souveraineté sans grande peine en répondant par oui à un référendum. Pour arriver au même résultat, nous avons dû, nous, consentir les plus lourds sacrifices, souffrir de la répression, séjourner dans les prisons et les camps d'internement. Rien ne nous a été épargné, même pas la défection de mes compagnons de lutte.

Vous admettez avec moi que, pour connaître l'histoire du mouvement national, il est indispensable, qu'il faille se pénétrer de la personnalité de celui qui a été le promoteur de ce mouvement et qui a conduit le pays à l'indépendance. Cet homme a subi, depuis sa tendre enfance, des influences dont il a gardé l'empreinte, ne serait-ce qu'inconsciemment et qui l'ont conduit à prendre la ferme résolution de libérer son pays ou de mourir. Lorsque j'ai pris cette décision, j'avais très peu de chance de réussir dans mon entreprise et toutes les chances de trouver la mort avant d'avoir obtenu le moindre résultat. On me donnait des conseils répétés à satiété, qui tendaient à me faire renoncer à un dessein si follement ambitieux. L'ironie n'était pas absente de ces conseils. <On ne démolit pas une montagne avec une pioche > me disaient mes interlocuteurs et ils ajoutaient : < La France est une grande puissance, on ne s'attaque pas à elle impunément >. Pour connaître donc cette personnalité qui a triomphé du colonialisme français et qui a accompli ce véritable miracle, il me semble nécessaire de connaître ses motivations, dut-on les rechercher dans son subconscient.

Il me faut donc évoquer mes souvenirs de jeunesse, le milieu où j'ai vu le jour, l'atmosphère où s'est déroulé ma jeunesse, les conditions dans lesquelles j'ai grandi et accompli mes études jusqu'au jour où je me suis lancé dans la bagarre, d'abord par des articles publiés dans les journaux, puis par le contact direct avec les foules et enfin par la résistance irréductible à la répression de l'adversaire.

DE NAISSANCE MODESTE, MAIS HONORABLE

Je suis donc né avec le siècle, en 1903 environ. C'était un 3 août. On se réfère à une différence d'âge de neuf mois entre Chadly Zouiten qui était mon aimé et moi, pour conclure que ma date de naissance serait plutôt le 3 Août 1902. Ne pouvant avoir de souvenir personnel à ce sujet, je m'en tiens donc aux documents officiels qui avaient servi à me faire inscrire à l'école primaire par mon frère aimé. La date qu'indiquent ces documents est bien le 3 août 1903. Je suis né dans une famille modeste qui a connu la gêne dans le sens fort du mot. et je vous dirai par la suite les raisons qui ont



www.bourguiba.com

été à l'origine de la précarité de notre condition. Je suis le huitième enfant de ma famille. Sept frères et sœurs sont venus au monde avant moi dont l'un était décédé à l'âge de trois mois et qui se prénommaït Younès. Tous les autres ont survécu. Mon père avait épousé ma mère vers l'année 1880, peut être un an avant l'établissement du Protectorat. Le fils aîné de la famille qui était aide-infirmier, très féru de théâtre et avait dirigé la troupe <Echahama > était né, dit-on, l'année de l'entrée des français en Tunisie. Il y avait donc entre lui et moi une différence d'âge de vingt-deux ans, entre mon deuxième frère et moi vingt ans et demi etc. ... Tous mes frères étaient avancés en âge quand je naquis. Il y avait sept ans que ma dernière sœur avait vu le jour, lorsque je vins au monde. Ma mère était donc restée sept ans sans être enceinte avant de me donner le jour. On pensait qu'elle ne devait plus avoir d'enfants. Quand elle m'a conçu, ce fut pour elle, la malheureuse, une véritable catastrophe. Elle avait déjà quarante ans. Plusieurs grossesses avaient fortement éprouvé sa santé. On m'a rapporté, qu'au moment de me mettre au monde, elle avait tellement honte de m'avoir conçu à son âge qu'elle étouffait ses cris de délivrance, en serrant les dents sur une serviette placée dans sa bouche. Quand on apprit à ma naissance que j'étais du ce x e male, on s'est hâté de se congratuler pour avoir échappé à la catastrophe que constituait la naissance d'une fille. L'observation en a été faite par mon frère Mohamed.

C'était dans la ville de Monastir que j'ai vu le jour, dans une modeste demeure qui n'était pas la maison familiale où étaient nés tous mes frères et qui était connue sous le nom de < maison de l'oncle >. Elle est située dans le quartier des Tripolitains. Mon père et ses deux frères habitaient, avant de se séparer, la même maison. Leurs querelles avaient mis fin à la cohabitation dans le logement qui se trouve en face de notre maison familiale actuelle. Celle-ci correspondait à une espèce d'enclos où étaient parquées les vaches. Elle comportait une chambre orientée vers le sud que mon grand-père Hadj Mohamed Bourguiba avait attribuée à titre viager à un noir, dit Saad que j'ai connu personnellement et qui était un esclave affranchi par l'effet de l'abolition de l'esclavage édictée par M'hamed Bey. Pour éviter à cet ancien esclave d'être chassé et de se trouver sans gîte, mon grand-père avait fait cette concession en sa faveur. Mes parents avaient cohabité avec mes oncles dans la grande maison qui faisait face à cette pièce et qui comportait trois pièces. C'est là que tous mes frères et sœurs sont nés. La pièce de gauche en entrant était celle où logeait mon oncle aîné Mohamed dont j'ai gardé le souvenir. C'était un vieil homme, âgé de plus de vingt ans que mon père. Dans la pièce en face de la première habitait mon oncle Hassen qui n'a eu que des filles dont l'une a été mariée à Haj Youssef Zouiten et a eu de lui : Chadly , Habib et Ismail Zouiten . Quant à mon oncle aîné qui était aveugle et aimait déclamer le Coran, il avait eu un fils, un simple d'esprit qui s'était marié à l'une des filles de mon oncle Hassen. Prénommée Dadou, c'était une fille très active et pleine de vitalité. Mohamed Bourguiba actuellement fonctionnaire à la Municipalité de Tunis est son fils. L'un des murs de cette pièce donnait sur la rue. Quand mon père rentrait ? le soir ; il avait l'habitude de frapper ce mur de sa canne, pour aviser ma mère de son arrivée.

DES CONDITIONS DE VIE LIMITEES



www.bourguiba.com

A cette époque, mon père et mes oncles paternelles occupaient, chacun, une pièce qu'ils partageaient avec leurs femmes et leurs enfants respectifs. Cette promiscuité engendrait de nombreuses querelles qui opposaient régulièrement les belles sœurs, les enfants et, souvent, les chefs de famille eux-mêmes. Il est arrivé à mon père de brandir son sabre pour en menacer son frère Mohamed qui s'était lui-même armé d'un fusil. Mais les frictions entre belles sœurs étaient les plus fréquentes. Il n'y avait qu'une seule cuisine équipée d'accessoires classiques. On y préparait les plats sur du feu de bois.

Parce qu'elle avait donné naissance à des garçons, ma mère avait suscité la jalousie de ses belles-sœurs qui lui enviaient ce privilège. L'une d'elles s'avisait, un jour, de jeter une pleine poignée de sel dans la marmite où cuisait notre repas. La vie devint intenable. Pour avoir la paix, mon père loua, peu avant ma naissance, la maison <Kouij>, située au quartier d'El Kraia. C'est là que je suis né. Nous y avons habité pendant une année. Je n'en ai, bien entendu, conservé aucun souvenir. Je l'ai d'ailleurs visitée dernièrement. Puis nous avons fait construire notre propre qui comportait 3 pièces, une salle d'eau, des communs et un puits. Mon père avait chargé l'un de mes oncles de surveiller le chantier. Il s'appelait M.Ahmed Sakka. Sa femme, ma tante paternelle, avait beaucoup de caractère et de personnalité. Son nom de famille avait, de ce fait, primé celui de son époux. On ne l'appelait donc que Mme Amena Bourguiba et non Amena Sakka.

Ma famille était pauvre. Mon père percevait une maigre pension militaire de retraite. Il avait été, en effet, enrôlé de force, dans l'armée, du temps du général Zarrouk. Il percevait donc des émoluments trimestriels, au titre de cette pension dont le montant annuel immuable s'élevait à 45 francs. La dernière échéance perçue remonte au 30 mai 1925. Il est mort en septembre 1926, à la suite d'une longue maladie qui l'avait empêché de se déplacer, pour encaisser les sommes lui revenant, aux échéances prévues. A cette époque, une pension trimestrielle de 11,25 francs était dérisoire. Il possédait également 21 pieds d'oliviers à Monastir, dans une parcelle appelée <Ichkol>, dont j'ai fait don à la Municipalité. A cet endroit, se dresse aujourd'hui un lycée de garçons.

Il avait, par la suite, acheté 111 autres pieds d'oliviers à Menzel Harb. Ayant laissé, à sa mort, 5 garçons et 2 filles, ma part s'élevait donc à 1/6^{ème}. J'avais racheté les parts de mes frères et sœurs. Puis, avant d'entreprendre mon voyage au Machrek, j'ai vendu la totalité de la parcelle pour laisser à ma femme de quoi élever mon fils. J'avais également mis un peu d'argent de côté que je rangeais dans une cachette aménagée dans ma salle de bain. Je laissai donc toute ma petite fortune à ma femme, avant d'entreprendre mon voyage. Par décret beylical, une charge d'expert agricole avait également été confiée à mon père. Il percevait donc des honoraires, à ce titre. Je conserve encore ce décret qui est revêtu du sceau de Ali Bey et porte la date de 1897. Voici un autre décret portant nomination du < lieutenant Ali Ben Hadj Mohamed Bourguiba >, en qualité de cheikh du quartier des < Tripolitains >. Il est aussi revêtu du sceau de Ali Bey et porte la date de 1893.



www.bourguiba.com

A l'époque, les fonctions de cheikh étaient particulièrement recherchées, parce qu'elles étaient très lucratives. Les gains illicites qui étaient réalisés étaient partagés avec le Caid. Mais mon père était intègre et il lui répugnait de spolier ses concitoyens. Quatre années plus tard, on l'obligea à donner sa démission, en raison même de son honnêteté.

Un autre décret, revêtu du sceau de Sadok Bey a porté promotion de mon père < l'honorable Ali Ben Hadj Mohamed Bourguiba Mestiri > au grade de sergent-chef. Voici, enfin, un dernier décret l'élevant au grade de lieutenant d'infanterie. Il est daté du 1^{er} Joumad I 1283 et porte le sceau du Maréchal Mohamed Sadok Pacha Bey. Pour accéder à ce grade, il fallait avoir subi avec succès les épreuves d'un concours.

Les seules ressources de mon père lui provenaient de sa pension de retraite et ses honoraires d'expert agricole. Mes frères aînés lui envoyaient aussi quelques subsides. L'un était employé à la Section d'Etat et l'autre au contrôle civil de Souk el Arbâ, en qualité d'interprète. A cette époque, il était difficile aux Tunisiens d'aspirer à occuper des postes plus élevés. Tout retard dans l'envoi du mandat mensuel affectait gravement l'équilibre budgétaire de notre foyer. Mon père était malade. Il était diabétique et suivait un régime. Le médecin italien qui le soignait lui avait interdit la consommation des sucreries et des pâtes. Il l'avait, par contre, autorisé à manger du riz. Or, on sait aujourd'hui que le riz est aussi riche en sucre que le blé. Nous faisons cuire notre pain de blé dans notre four familial. Mon père ne mangeait que du pain d'orge. Ma mère troquait, chaque jour, un pain de blé contre un pain d'orge que confectonnait notre voisine. Cette transaction arrangeait les deux parties.

J'étais souvent appelé par mon père à partager ses repas. Il avait pour moi une tendresse particulière. Si, aujourd'hui encore, je conserve une prédilection pour le riz, c'est sans doute parce que, tout petit, j'en avais mangé régulièrement à sa table.

UN GRAVE SUJET DE PREOCCUPATION

Mon père subvenait péniblement aux besoins de notre famille qui se composait, à l'époque, de ma grand-mère maternelle, Mme Khadouja Mzali, de ma mère, de mes quatre frères et sœurs et de moi-même. Mes deux autres frères aînés travaillaient déjà par bonheur et gagnaient leur vie. Il m'envoyait chercher les provisions. Il achetait à crédit chez deux commerçants de ses amis. Sa fierté lui interdisait de se ravitailler ailleurs. Je me rendais donc au magasin de Hamouda Chekir ou à celui de Amor Letaief pour me faire livrer un demi litre de pétrole ou une livre de riz. Plus tard, le fils de Hamouda Chekir a épousé ma nièce. Ma mère trimait dur, du matin au soir. En ces temps-là, les femmes faisaient la lessive, préparaient les repas, faisaient cuire le pain, allaitaient leurs enfants, vaquaient au ménage, lavaient la laine à la mer, filaient et cardaient la laine, se chargeaient de multiples besognes plus rudes les unes que les autres. Mais plus que tout, mon propre sort était un grave sujet de préoccupation pour



www.bourguiba.com

mes parents. Venu au monde sur le tard de leur vie, je leur paraissais être particulièrement vulnérable. J'étais le plus jeune de tous. A ce titre, on me chargeait de toutes les commissions. J'étais tout désigné pour les multiples petites corvées. Je faisais, en somme, office de domestique. J'étais chargé de tenir l'aiguière et de verser de l'eau sur les mains de mes aînés, après les repas. Mais je n'étais l'aîné de personne, et je devais me débrouiller tout seul avec l'énorme récipient pour me laver moi-même les mains.

Mon jeune âge me condamnait à d'autres contraintes. Je devais donner du <Sidi> à tous mes aînés. Mais il y avait aussi mes sœurs et leur cas posait un problème de protocole. Elles étaient, certes, plus âgées que moi, mais leur condition de filles ne pouvait leur conférer un droit de préséance sur moi. Mon père résolut le problème en décidant que nous nous appellerions par nos prénoms respectifs, sans autre marque distinctive de différence.

Quant à moi, mon avenir continuait à préoccuper mes parents, On songea alors à demander à mes frères aînés, qui avaient déjà frayé leur chemin dans la vie, de me prendre en charge, pendant que mon père était en vie et restait obéi. Je n'ai pas fréquenté l'école primaire de Monastir. Mon père, avancé en âge, avait dit à frères qu'il ne pouvait pas s'occuper de moi, faute de moyens. Il avait conseillé de m'envoyer à Tunis à l'annexe du collège Sadiki. J'ai donc pris le chemin de la Capitale. C'était en 1907, un tel voyage à l'époque n'était pas chose aisée. C'était une véritable expédition. On se rendait à Sousse par une diligence qui appartenait à un Maltais appelé Carlo. Ce véhicule était vétuste et il fallait aux quatre ou cinq passagers descendre le pousser chaque fois qu'on montait une côte ou le retenir dans la pente pour que l'attelage ne soit pas écrasé. Arrivé à Sousse, il me fallait prendre le train de la Compagnie Bône-Guelma. On mettait quatre ou cinq heures pour rejoindre Tunis. On débarquait à la gare qui est restée la même jusqu'à nos jours. Le jardin qui lui fait face, n'a pas changé non plus depuis 1907.

Si je me sens toujours ému jusqu'aux larmes, quand j'évoque le souvenir de ma mère, c'est parce que j'ai dû la quitter à l'âge de cinq ans. Je ne la revoyais qu'au bout de neuf mois lors des grandes vacances lorsque je rentrais à Monastir. J'étais pourtant si jeune.

DES SOUVENIRS MARQUANTS

A Tunis, mon frère M'Hamed avait à son service une dame dénommée Dhaouia qui lui faisait la cuisine. Elle se servait de moi comme d'un domestique. Elle était tout le temps à me faire faire la navette entre la maison et l'épicier du coin.- Achète un sou de poivre par-ci -Va me chercher un sou de cumin par-là ! Nous habitons le quartier



www.bourguiba.com

de Tourbet El Bey, dans la médina. J'espère faire un jour une visite à ce quartier. Je me souviens que dans la rue Kirchani où se trouvait notre maison, existait une borne fontaine publique. Il fallait peser de toutes ses forces pour en faire couler l'eau. C'était dans cette borne fontaine que le vendeur d'eau puisait le précieux liquide pour le porter ensuite à ses clients. Un jour que je voulais y boire j'ai laissé tomber un sou dans le <regard>. Ce fut pour moi la catastrophe. Comment perdre un sou ! Tout un sou ! Il n'y avait pas de reproches suffisamment sévères pour stigmatiser mon acte inqualifiable. On refusait d'écouter mes tentatives d'explication. On m'accablait de récriminations.

Pour me rendre à l'école, il me fallait faire le chemin à pied. Quittant la maison où j'habitais et qui appartenait au grand-père de Tahar Lakhdar je traversais les souks et grimpais la colline de Sidi Ben Arous. J'étais pauvrement vêtu. Mes souliers troués prenaient l'eau. Par fierté, je me refusais à demander à mon frère aîné de m'en acheter une paire neuve. Telle fut ma vie tout au long de mes études primaires. Quand je retournais à Monastir, mon père aimait me faire des confidences sur les vicissitudes dont sa famille avait souffert et qui l'avaient condamné à vivre dans l'indigence. Notre situation difficile était due d'abord au trop grand nombre d'enfants que comptait notre famille. Mais notre malheur venait de plus loin. Notre situation compromise remontait à 1864 dates de la révolte contre le pouvoir des Beys et à la répression du général Zarrouk qui l'avait suivie. On se souvient qu'à cette époque tout le pays s'était soulevé. Au moment même où Ben Ghadhahom se soulevait, de nombreuses tribus, les Frachiches, les Ouled Ayar, les Majeurs etc. ... entraient, à leur tour, en dissidence, en ordre dispersé, contre le pouvoir central.

On se plaignait des charges trop lourdes du fisc. La <Majba>, impôt per capita était passé sous Sadok Bey de 36 rials au double, soit 72 rials. Le pays était plongé dans une misère noire. Gagnage dans un livre, chef d'œuvre du genre, intitulé < la révolte de 1864 en Tunisie >, préfacé par Charles André Julien a donné tous les détails sur cette période troublée qu'avait connue la Tunisie avant le Protectorat. Voici la photographie de mon père avant d'épouser ma mère. Il portait un <haram> et s'appuyait sur une canne. Voici photographiés mes frères M'Hamed, Ahmed et Mahmoud. Celui -ci porte l'uniforme des internes du collège Sadiki, Me voici au centre. J'étais encore élève à l'école primaire. On y voit mon père richement habillé d'une jebba et d'un burnous. Il était membre du conseil municipal de Monastir. Tous ceux qui l'entouraient étaient, pour la plupart, des Français dont M.Dufrenne directeur de l'école franco-arabe de Monastir et Président de la Municipalité. On remarque également, un peu en arrière, le Caid Tahar Ladjimi, El Hadj Mohamed Mabrouk etc ...

Mon père me racontait donc que les exactions du général Zarrouk étaient à l'origine de la Ruine de notre famille. On se souvient que Monastir a sympathisé avec les rebelles et a refusé de lever des soldats pour appuyer l'armée beylicale. La ville n'a pas pris, au soulèvement, une part aussi active que Msaken ou Kalaâ Seghira. Mais elle a, quand même, fermé ses portes lors du débarquement du général Slim, grand-père de Mongi Slim. L'émissaire du Bey devait aller se recueillir au Mausolée de Sidi El Mazeri avant de regagner son bateau.



www.bourguiba.com

Le Général Zarrouk n'avait d'autre souci que de rafler le maximum de fonds possible. Il avait décapité quelques chefs de l'insurrection comme Dahmani El Bougi, de Msaken, et Ouled El Machta de Bekalta . L'armée de ce général, formée d'éléments composites, n'avait rien d'impressionnant, en elle-même. Mais elle était solidement appuyée par les cavaliers de certaines tribus. Celles-ci, en contre partie de l'exonération d'impôts dont elles bénéficiaient, devaient aide et assistance aux détachements militaires chargés de lever l'impôt dans les villages et les campagnes. Parmi ces tribus, celles des Ouled Said étaient l'une des plus marquantes. Les sentiments changeront plus tard, parce qu'elle sera, à son tour, victime d'une grave spoliation.

Sadok Bey s'emparera, en effet, du domaine de l'Enfida pour l'offrir au Général Khereddine, en reconnaissance de services rendus. Pour conjurer la menace que faisait déjà peser sur le pays la présence française en Algérie, ce général avait obtenu d'Istanbul la confirmation solennelle des liens d'allégeance de la Tunisie à l'Empire ottoman. Or, le domaine de l'Enfida appartenait à la tribu des Ouled Said qui, à l'époque, cependant, appuyait l'action du général Zarrouk.

Msaken était le siège principal de la révolte au Sahel. Poursuivant sa campagne, le général Zarrouk se proposait d'attaquer Kalaâ Seghira, après avoir rallié ses partisans de Kalaâ Kebira . Une rumeur insidieuse, habilement répandue, laisse croire aux insurgés regroupés dans la région que les troupes du Bey avaient été lâchées sur Msaken et que la soldatesque risquait de déshonorer les femmes. Les insurgés se débandèrent pour aller défendre leurs foyers. Aucun obstacle ne s'opposait à l'avance du général qui s'installa aux portes de Sousse et soumit cette ville à une répression barbare. Il procéda à de nombreuses exécutions sommaires. C'est ainsi que tombèrent, entre autres, Dahmani El Bougi et Ouled El Machta.

Ce dernier avait tenté de fuir, mais il fut capturé par la tribu des M'thalith qui s'était ralliée au Bey, sous la conduite du Khalifa de Moknine, Meftah Attia. Celui-ci eut droit à la reconnaissance de Zarrouk et fut donc promu Khalifat de Monastir, en remplacement de Amor Mabrouk, dont les sympathies allaient plutôt aux rebelles.

LA RANCON DES BOURGUIBA

Après avoir achevé ses opérations à Sousse, l'armée de Zarrouk fit son entrée à Monastir et campa, face à la porte Ouest, à l'emplacement actuel du jardin zoologique qui était connu à l'époque, sous le nom de <El Mandra>. Les Monastiriens tiraient leurs revenus de quelques produits agricoles. Ils possédaient un certain nombre de pieds d'oliviers et se partageaient le produit des récoltes d'un domaine situé au Souassi, appelé <Henchir El Msetria >, fondation Habous de la < Kolla > (la jarre). L'origine de cette fondation remonte à l'époque où, dans leurs transactions, les Monastiriens se servaient de jarres pour mesurer l'huile. Les quelques gouttes qui restaient au fond du récipient étaient récupérées et versées à un fonds commun qui, au cours des siècles avait fini par représenter une valeur relativement importante et avait



www.bourguiba.com

permis l'acquisition du <domaine des Monastiriens >. Celui-ci était exploité indistinctement par tous les habitants de la ville, possédant les instruments aratoires nécessaires. A la récolte, en été, les gerbes moissonnées étaient rapportées à Monastir. Elles étaient ensuite étalées sur toute la surface d'<El Mandra> et le battage commençait, au moyen d'un fléau.

C'était donc à cet endroit que l'armée de Zarrouk avait campé. Mon père avait une quinzaine d'années à l'époque. Mon grand-père, Hadj Mohamed Bourguiba, n'en avait que quarante. Il avait quatre enfants, dont trois garçons. Mon père était le plus jeune de ses frères. Pour contraindre les habitants de se dessaisir de leurs biens, Zarrouk fit mettre aux fers et aux carcans quelques notables, dont mon grand-père. Leur supplice dura je ne sais combien de jours. Puis ma famille empila, dans un drap, tous ses bijoux et tous ses titres de propriété. Elle confia à mon père le soin de remettre-le tout à Zarrouk, pour obtenir la libération de mon grand-père. Il se rendit donc au camp où de nombreuses tentes étaient dressées. Sur l'une d'elles flottait un drapeau. C'était celle du général Zarrouk qui s'empara alors de toute notre fortune et libéra ses prisonniers. Une dizaine de jours, plus tard, mon grand-père mourut victime du choc qu'il avait subi.

Mon grand-père était connu et estimé pour son grand cœur. Il était fortuné et charitable. Ses largesses avaient attiré sur lui l'attention de Zarrouk. Il avait pour habitude d'offrir, chaque semaine, aux pauvres de la ville, un énorme plat de couscous abondamment garni de viande. Mon père lui-même ne put échapper à l'oppression. Il fut enrôlé de force dans l'armée de Zarrouk où il passa dix-neuf ans, les années les plus longues et les plus dures de son existence. Il me recommandait de m'instruire. – Je ne veux pas, disait-il, que tu sois ravalé, un jour, à la condition d'une bête de somme. Je ne veux pas te voir comme moi, condamné à porter un barda sur tes épaules, à longueur de jours. Je le rassurais de mon mieux en me consacrant tout entier à mon travail scolaire.

LE PREMIER CHOC

Il est certain que toutes ces vicissitudes ont profondément marqué mon caractère et déterminé mon orientation. Sur le plan de mon expérience personnelle, le premier choc que devait m'infliger la réalité tunisienne remonte à un jour de l'année 1911. Ce jour là, j'avais débouché comme d'ordinaire sur le boulevard Bab Menara. Je fus surpris de voir la place de la Kasbah investie par un régiment de Zouaves ; Les soldats étaient coiffés de chéchias prolongées par des glands se terminant en formes de pompons.

J'appris bientôt que des incidents s'étaient produits au cimetière musulman du Jellaz. La municipalité de Tunis avait requis l'immatriculation de ce cimetière. Conformément à la procédure prévue, en la matière, les opposants éventuels avaient été invités à assister aux opérations de bornage provisoire. Cette initiative avait paru suspecte et avait semé le trouble et la confusion dans l'esprit des Tunisiens. Ceux-ci



www.bourguiba.com

étaient déjà ulcérés par l'expédition italienne en Tripolitaine, en octobre de la même année. Ils répondirent donc nombreux à l'avis affiché par le cheikh El Médina de l'époque, M.Mohamed Dellagi – je crois – un parent de ma belle-mère. Ils se rendirent en rangs serrés au Jellaz qui ne tarda pas à devenir le théâtre de manifestations et d'incidents sanglants. Dans leur repli, les Tunisiens n'avaient pas manqué de molester également les membres de la colonie italienne implantés dans les rues avoisinantes.

JE SENTAIS EN MOI GRONDER LA REVOLTE

De nombreuses et sévères condamnations avaient été prononcées par la justice française, à la suite de ces incidents. Il y eut même des peines de mort. L'un des condamnés à la peine capitale s'appelait Jarjar. J'ai retrouvé sa photo dans mes documents. Son pourvoi en cassation ayant été rejeté et son recours en grâce refusé par le Président de la République française, Il fut guillotiné, en 1912, sur la place publique de Bab Saâdoun. Quelques français présents applaudissaient au spectacle horrible des dernières convulsions d'un corps décapité, baignant dans une mare de sang. Cette exécution publique visait à terroriser les Tunisiens.

Je poursuivais mes études, à l'époque et je sentais en moi gronder la révolte. En 1912, quelques personnes collaborant à la rédaction du journal <Le Tunisien > ont été déportées. Parmi eux se trouvaient Ali Bach Hamba, Noomane, un parent du Bey et quelques-uns autres. Cette mesure avait été prise à la suite du boycottage des tramways. Les Tunisiens avaient décidé, en effet, de boycotter ce moyen de locomotion. Ainsi boudé, le tramway était condamné à rouler à vide, à longueur de journée et sur toute la périphérie urbaine. Les watmans étaient invariablement des Français ou des Italiens. L'un d'eux avait provoqué un accident qui avait coûté la vie à une enfant tunisienne, à Bab Saâdoun. La colère des Tunisiens était à son comble. Celle des autorités du Protectorat ne l'était pas moins.

A la petite était Résident Général et Belon Secrétaire Général. Il y avait aussi Bernard Roy qui était Secrétaire Général à la Justice et dont Sadok Enneifer avait cru devoir chanter les louanges, dans un poème de circonstance. Bernard Roy était à l'origine, un modeste fonctionnaire des postes, avant le Protectorat. Il avait exercé au Kef et avait continué, du temps de sa splendeur, à entourer les habitants de cette ville d'une sollicitude agissante. Jusqu'à la fin de mes études primaires, j'étais resté sous l'influence de ces événements qui avaient certainement contribué à façonner mon caractère.

UN ATTACHEMENT DE JEUNESSE

Il n'y a pas longtemps, j'avais exprimé publiquement le désir de rentrer en contact avec tous mes anciens camarades de classe. J'eus l'agréable surprise de constater qu'un grand nombre d'entre'eux, comme M.Hédi M'hirsi, sont toujours en vie. L'un de mes condisciples s'appelle Béchir Kabani. J'ai l'intention de l'inviter à venir me voir, comme je lai déjà fait pour Tijani Ben Romdane. Ce dernier avait eu quelque



www.bourguiba.com

peine à croire qu'il était convoqué par le Président de la République en personne. En le recevant je n'ai pas manqué de lui signaler que je restais toujours un condisciple fidèle et que le pouvoir ne m'a nullement grisé. Bien au contraire, j'aime, quelle que soit la charge que j'occupe évoquer avec mes anciens camarades du collège des souvenirs vieux de cinquante ou soixante ans.

Parmi les instituteurs de l'annexe du collège Sadiki j'ai gardé le souvenir du regretté Hédi Jehane qui enseignait à la classe de la troisième année ; de celui de M.Tuetto dont le rôle était décisif dans la préparation au certificat d'études primaires.

Le Directeur du Collège Sadiki était alors Bolon, un homme très sévère au teint jaunâtre. Pendant la guerre de 1914, il soumettait les élèves à de sévères restrictions dans leur <ordinaire > pour économiser sans doute les crédits au profit de l'effort de guerre de la France. Notre repas de midi ne comportait pas plus d'un méchant ragoût aux courges et un plat de macaroni. Le matin, on nous servait en guise de petit déjeuner un beignet qui, pour avoir été enveloppé dans de vieux journaux, sentait le pétrole. Les jeunes doivent connaître les conditions particulièrement dures dans lesquelles nous avons fait nos études. On était loin d'être gâté. On ne bénéficiait pas de tous les avantages accordés à nos étudiants. La sous-alimentation qui nous était imposée avait menacé dangereusement ma santé. On manquait de calories et de vitamines indispensables au développement normal du corps humain à l'âge de douze ou quatorze ans. J'étais frêle et de petite taille ; ma santé aurait pu s'en ressentir sans ma passion pour la culture physique qui m'avait sauvé.

Mon père me rendait visite de temps à autre au collège pour s'informer sur la marche de mes études. C'était son souci majeur. A l'occasion de l'une de ces visites, le surveillant général du collège M.Surdon lui avait signalé mon caractère turbulent. Et mon père de s'enquérir si j'étais un élève studieux. Devant la réponse affirmative du surveillant général, mon père s'est senti rassuré. Il a déclaré à M.Surdon :>la turbulence n'a rien de grave >. Le surveillant général a dû en conclure dans son for intérieur que mon père m'encourageait à être turbulent, alors que, en réalité, ce qui intéressait mon père, au premier chef, c'était que je fus un élève appliqué.

UN ARBITRAIRE REVOLTANT

Un autre événement important a marqué ma jeunesse alors que j'étais au collège Sadiki. Il s'agit des funérailles du regretté Béchir Sfar, qui s'étaient déroulées en avril 1917. Béchir Sfar sympathisait avec l'équipe du journal <le Tunisien >. C'était un vrai patriote et il aurait pu être un chef politique. Il avait exercé les fonctions de Directeur de la Djamia des Habous qui était une institution dont la mission consistait notamment à fournir à la colonisation française, par l'intermédiaire de la Direction de la Colonisation des terres à vocation agricole. Béchir Sfar, dans l'exercice de ses fonctions, résistait souvent à cette politique et usait de moyens détournés pour lui faire échec. Pour lui forcer la main, les autorités du Protectorat ont fait prendre un décret beylical, mettant en obligation la Djemia des Habous de mettre tous les ans à la disposition de la colonisation, deux mille hectares de terre. Cette mesure a abouti à l'épuisement, en peu de temps, du patrimoine des habous publics. On s'est retourné



www.bourguiba.com

alors vers les habous privés dont les dévolutaires étaient encore en vie. Cette situation a donné lieu à une lutte sourde entre les autorités du Protectorat et les intéressés. Ces derniers ne détenant pas de titres de propriété se sont trouvés dépossédés par des jugements rendus par le tribunal mixte immobilier dont les sentences n'étaient pas susceptibles d'appel ou de cassation. Ce qui est juridiquement aberrant. Car la cassation est un recours normal qui permet d'établir que la loi a été ou non correctement appliqué. Le tribunal mixte immobilier se composait d'un président français et de quatre magistrats dont deux Tunisiens choisis parmi les cheikhs dociles de la Grande Mosquée. C'est dire que le président français était maître des sentences que prononçait le tribunal.

UN PATRIOTE INTELLECTUEL

Béchir Sfar était aussi l'animateur de la Khaldounia, faisant partie de son Comité Directeur. Les cours qu'il y donnait étaient teintés d'une coloration patriotique et avaient profondément marqué ses auditeurs pour la plupart étudiants de la Grande Mosquée. La Khaldounia a été précisément créée par Béchir Sfar pour ouvrir aux étudiants de la Zeitouna d'horizons nouveaux et les familiariser avec les méthodes d'enseignement moderne. Habités aux études scolastiques qui faisaient surtout appel à la mémoire ; ces étudiants, au contact de la Khaldounia, devaient découvrir un enseignement propre à ouvrir la voie à l'étude de nouvelles disciplines. Béchir Sfar s'est réservé au sein de la Khaldounia l'Enseignement de l'histoire. Ses cours traduisaient des sentiments nationalistes indéniables. L'Institut de la Khaldounia avait certainement joué un rôle décisif dans le réveil de la conscience nationale tunisienne. Il a suscité une réaction salutaire contre les effets de la décadence.

En vérité, l'équipe du journal nationaliste le « Tunisien n'a jamais revendiqué l'Indépendance. Elle demandait seulement que les Tunisiens aient les mêmes droits que les Français. Elle s'attachait surtout à obtenir l'extension de l'enseignement public, même, avec le français comme langue véhiculaire. Les colons étaient d'un avis contraire. Ils voulaient maintenir les Tunisiens dans l'obscurantisme de leur enseignement traditionnel, celui du « Kouttab » et de la Zitouna. Ainsi, ils ne seraient pas contaminés par les principes de liberté et de démocratie auxquelles, du reste ils restaient inaccessibles. C'est du moins l'opinion de De Carnières qui affirmait dans le journal « le Colon Français » qu'en cas de soulèvement en Tunisie, ce sont précisément les jeunes intellectuels qui se trouveront à la tête de la rébellion.

En cela, il n'avait pas tort. Béchir Sfar comptait parmi ces intellectuels. Il avait fait ses études en France. Mais les autorités du Protectorat lui marquaient leur méfiance. Il les gênaient. L'inauguration de la Tékiya, asile d'aliénés, avait donné lieu à des manifestations officielles. Le Président de la République Française Armand Fallières s'était dérangé, à l'époque, pour rehausser de sa présence ces festivités. Le Résident général était René Millet qui manifestait quelque sympathie pour les Tunisiens, au grand mécontentement de la colonie française. A l'occasion de l'inauguration de la Tékiya, Béchir Sfar avait prononcé un discours qui n'avait rien de révolutionnaire. Il faisait, au contraire, l'éloge de la France pour ses réalisations dans le pays et suggérait



www.bourguiba.com

certaines mesures en faveur des commerçants, artisans et agriculteurs tunisiens. Ce discours avait provoqué contre lui une levée de boucliers.

On taxait d'ennemi de la France et on le chargeait de tous les péchés. On ne devait pas tarder à lui retirer la Direction de la Djamia des Habous. Evidemment le peuple n'a pas réagi à la répression consécutive aux événements du Jellaz. Personne, en effet, n'avait conçu l'idée de faire du peuple une force de frappe décisive. Les victimes de la répression se trouvèrent isolées. Les chefs politiques avaient hâte de s'en tirer à bon compte, le repentir à la bouche. Bach Hamba était une forte personnalité. Il s'était souvenu qu'il était d'origine turque. En désespoir de cause, il avait décidé de rejoindre son pays d'origine où il devait mourir. Privé de ses principaux dirigeants, le mouvement nationaliste s'est effondré.

Quant à Béchir Sfar, on l'avait nommé caïd à Sousse et placé sous la férule d'un contrôleur civil. Aux reproches qu'on lui faisait d'avoir accepté cette charge, il rétorquait qu'il n'avait pas de fortune personnelle pour vivre.

UN VIF SENTIMENT PATRIOTIQUE

C'est à Sousse qu'il devait décéder et le jour de ses funérailles célébrées à Tunis – était un dimanche du mois d'avril 1917- mon père se trouvait par hasard dans la capitale. Je me souviens que ce jour là, nous déambulions ensemble à l'avenue Bab Menara vers Bab Djedid.

Nous devons faire une promenade dans les environs du cimetière du Jellaz. Il me tenait par la main et je le voyais qui pleurait à chaudes larmes à telle enseigne que certaines gens le prenaient pour un proche parent du défunt. J'ai compris, ce jour là, que mon père nourrissait des sentiments patriotiques indéniables. Mais il ne s'était jamais ouvert à moi à ce sujet. Sans doute, ne voulait-il pas troubler la paix de mon jeune âge. Par contre, il m'entretenait souvent des exactions de Zarrouk. Il pensait certainement que le Protectorat français était un moindre mal. Le pays a été pour le moins doté d'une administration structurée.

Les larmes de mon père, le jour des obsèques de Béchir Sfar avaient marqué ma jeunesse. Je ne me souviens pas l'avoir interrogé sur les motifs de ces larmes. Mais cet événement m'avait profondément frappé et contribué à susciter en moi un vif sentiment patriotique. Le retour en Tunisie en 1919 du Cheikh Thaâlbî a été aussi un événement important dans ma vie.

J'étais alors en classe terminale au collège Sadiki. Les événements du 5 avril 1922 devaient également marquer ma jeunesse. Je vous donne rendez- vous à la semaine prochaine pour la poursuite de cet exposé.
